

AGENDA CONSEIL DÉPARTEMENTAL SÉANCE DU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL DU 24 SEPTEMBRE 2020



*Séance publique à Melun le 20 décembre 2018 ©
Département de Seine-et-Marne*

Décisions, rapports, procès-verbaux... Le détail de l'ordre du jour de la séance publique du Conseil départemental prévue le 24 septembre 2020, est consultable.

24/09/2020

🕒 09h30m

📍 12 rue des Saints Pères, 77000 Melun (<http://maps.google.com/maps?q=12%20rue%20des%20Saints%20P%C3%A8res+77000+Melun>)

Ordre du jour

- Procès-verbaux des séances des 19 et 26 juin 2020.
- Décisions prises par le Président du Conseil départemental du 29 mai au 7 septembre 2020.
- Délégation de compétence au Président du Conseil départemental en matière de marchés publics – Information sur les marchés et avenants notifiés entre le 1er mars et le 31 mai 2020.
- Représentation du Département au sein de divers organismes.
- Modification du règlement des CID et des FAC.
- Contrats ruraux (CoR).
- Fonds départemental d'Aménagement - Subvention pour la création d'une antenne des Chambres Consulaires à Provins.
- Protocole d'accord relatif à l'aménagement du site de Paris/Villaroche : avenant et nouvelle convention avec l'EPA Sénart.
- Avenant n° 6 précisant les modalités de versement du solde de la subvention départementale 2020 à l'Agence « Seine-et-Marne Attractivité ».
- Parc Naturel Régional du Gâtinais français - Avenant n° 1 à la convention de financement 2020.